

Saint-Joseph
de Kamouraska

Bloc-Notes est publié par le Comité de Développement de Saint-Joseph-de-Kamouraska en collaboration avec la Municipalité et la Caisse Populaire des Champs et des bois.

DANS CE NUMÉRO

Pastorale	2
Agent	3
Pionnier	4
École	5
Le Maire	6-7
La Caisse	8

Heures d'ouverture de la Biblio et du CACI

- Jeudi 19 h - 20 h
- Samedi 14 h - 15 h



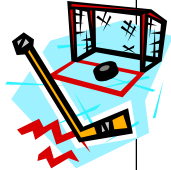
BLOC-NOTES

Mars 2011

Les loisirs municipaux, des bons coups à partager

Au cours des derniers mois, sous l'impulsion du responsable des loisirs Tony Charest, accompagné maintenant du comité qui s'est formé, les loisirs de Saint-Joseph ont réalisé plusieurs bons coups qu'ils tiennent à partager avec la population.

Tout d'abord avant le début de la saison hivernale et de la pratique des populaires activités de patins et de hockey, il y a eu une réfection des bandes, une pose de grillage neuf et une confection de nouveaux buts. Ces coûts ont été absorbés par le budget des loisirs de l'OTJ.



Ensuite, cet hiver, une initiative a été lancée afin de réaménager le local des loisirs en un lieu convivial de rencontre pour tous. Grâce à la participation financière de certaines entreprises de la municipalité, une télé 42 pouces a été achetée et installée dans ce local pour le visionnement de films, d'événements sportifs et autres. De plus, une ligne Internet a été installée par la municipalité et, cette fois avec la contribution du CACI, un poste d'ordinateur a été aménagé pour ceux qui fréquentent l'endroit. D'autres donateurs se sont pour leur part manifestés pour offrir du mobilier (divans, tables, etc.) qui viendra compléter l'aménagement du local des loisirs. Tous ces équipements seront évidemment aussi utilisés par les animatrices du terrain de jeux durant l'été.



◆ **OUVERTURE DU LOCAL DES LOISIRS POUR LES JEUNES** ◆

C'est avec beaucoup d'enthousiasme que le comité des loisirs vous informe qu'avec la fin des activités saisonnières à la patinoire, on procèdera à partir du vendredi 11 mars prochain à l'ouverture d'un local pour les jeunes à Saint-Joseph. En effet, le local des loisirs de l'OTJ sera ouvert à raison de deux fois par semaine pour accueillir les jeunes de la municipalité et leur proposer des activités organisées, et ce, sous la responsabilité d'un animateur qui assurera la supervision: Maxime Pelletier, résidant de Saint-Joseph et étudiant en techniques d'intervention en loisir. Le projet sera à l'essai pour une période de trois mois (mi-mars à mi-juin).

LES HEURES D'OUVERTURE DU LOCAL SERONT :

- **Vendredi** : 19h à 22h
- **Samedi** : 13h à 16h et 19h à 22h

Le comité des loisirs espère par cette initiative répondre à un besoin maintes fois exprimées dans la communauté, soit d'offrir un espace de rencontre et de divertissement pour les jeunes de la municipalité. Alors, parlez-en à vos jeunes !

Le comité des loisirs

Josée Morin: déléguée au conseil de pastorale d'unité

Notre unité pastorale comprend sept paroisses dont Saint-André, Saint-Bruno, Saint-Germain, Sainte-Hélène, Kamouraska, Saint-Joseph et Saint-Pascal. Le délégué ou la déléguée (e) au conseil aura à jouer un rôle de consultant (e) auprès du curé (abbé Jean-Guy Morin) et un rôle de leadership, de coordination et de communication dans sa paroisse. La déléguée au conseil de pastorale pour Saint-Joseph est Mme Josée Morin.

Il n'est pas surprenant que Josée Morin soit désignée pour cette fonction. Au Cégep, elle s'est intéressée aux activités de pastorale; elle était parmi les jeunes du diocèse qui ont rencontré le Pape Jean-Paul II lors de sa visite à Paris. Josée est mère d'une jeune famille, participe activement à l'enseignement de la catéchèse et est responsable du comité de liturgie.

Pour Josée, il est tout à fait normal de s'impliquer dans sa communauté. Le flambeau s'est transmis de génération en génération chez les Morin. De son arrière grand père, Octave, M. Robert Morin écrit : « **Sa force de caractère, sa grandeur d'âme, ses sages conseils, son grand dévouement font qu'il n'y aurait jamais eu d'église, et même de paroisse, si Octave n'avait pas été là.** »



La transition d'une génération de croyants à une autre est à faire. Bien que nos églises se vident, ça ne veut pas dire pour autant que Dieu nous a abandonnés ni que nous avons abandonné la Foi de nos parents et de nos ancêtres. Mais les apparences inquiètent. Le travail, le commerce, les loisirs, les voyages et les rencontres ne laissent plus de place pour « le Jour du Seigneur » traditionnel. Alors, il faut s'adapter à la réalité, célébrer la vie ailleurs et autrement s'il le faut. Le conseil de pastorale d'unité a fort à faire; Josée fait partie de cette équipe. À nous de l'appuyer, de l'encourager et de faciliter sa tâche dans l'exercice de son mandat.

Frederick Toner

MAISON DE LA VALLÉE : STUDIO LIBRE DÈS LE 1^{ER} AVRIL.

Le studio est à l'étage avec vue sur la rue Principale et la rue de l'OTJ. Sur l'étage on trouve aussi un salon commun, un ordinateur avec service d'Internet, la buanderie. L'ascenseur est disponible en tout temps.

Sont compris dans le loyer : les repas du midi et du soir, l'entretien ménager une fois la semaine et un service de centre d'appel pour des urgences. L'entreprise est un organisme sans but lucratif (osbl) qui mise sur une bonne qualité de vie pour ses locataires.

► **Pour information** : Anita ou Frederick au 493-2017; Antonia au 493-2402

L'ASSEMBLÉE ANNUELLE de la Maison de la Vallée aura lieu:

► **Le vendredi 8 avril à 19h30, à la salle Entraide / 3e âge.**

Pour être membre, on prend sa carte (2 \$) à l'entrée lors de l'Assemblée.

Bienvenue à tous!

Réunion du Cercle de Fermières le mercredi 23 mars à 13h30 à la salle Entraide / 3e âge.





Des nouvelles de la bibliothèque

Le 16 février dernier, votre bibliothèque municipale a procédé à une rotation de volumes avec le Réseau biblio du Bas-Saint-Laurent. Ainsi, 150 nouveaux volumes sont apparus sur les étagères, dont un certain nombre pour les élèves du primaire qui viennent échanger leurs livres à toutes les deux semaines environ.



À noter, dans la section best-sellers, nous avons reçu la trilogie *Millenium* de Stieg Larsson, une saga de trois romans policiers ayant connu un succès mondial.

Enfin, votre biblio est toujours à la **recherche de nouveaux bénévoles** prêts à venir donner un coup de main pour assurer les heures d'ouverture au public. C'est une implication d'une heure, une à deux fois par mois. Merci de communiquer avec moi si ça vous intéresse.

Sébastien Simard, responsable, 493-2214 poste 6

Service de garde en milieu familial dans la municipalité

Chers parents de jeunes enfants,

Une résidente de la municipalité m'a contacté pour me faire part de son désir d'ouvrir un nouveau service de garde en milieu familial à Saint-Joseph. Elle a fait les démarches auprès du bureau coordonnateur Les Services de garde La Farandole pour s'informer de la possibilité d'obtenir une accréditation avec des places à 7 \$.



Toutefois, le bureau coordonnateur lui a laissé entendre que le besoin à St-Joseph n'était pas si manifeste. **Donc, il serait très important que chaque parent qui a actuellement un besoin de service de garde en milieu familial dans la municipalité ou qui en aura à compter de l'automne prochain communique avec Les Services de garde La Farandole (418 856-1154) et s'inscrive sur une liste d'attente.**

Ainsi, plus le besoin sera significatif à Saint-Joseph pour ce gestionnaire des garderies à 7 \$ en milieu familial, plus cette personne ressource de la municipalité aura de chance d'obtenir une accréditation. Entretemps, cette personne prévoit tout de même ouvrir une garderie privée et nous vous tiendrons au courant des développements.

Pour information : Sébastien Simard, agent de développement (418 493-2214 poste 6).

Nouvelles du Comité de Développement

L'assemblée générale annuelle du Comité a eu lieu mardi le 08 mars. Le public a eu droit aux rapports des activités du Comité et du CACI, de même qu'un bilan financier. Les règlements généraux ont été rajeunies et deux sièges ajoutés au conseil d'administration, un (siège 9) pour un membre désigné par le Conseil municipal et l'autre (siège 8), libre actuellement.

À la réunion du mardi 12 avril, le conseil d'administration nommera ses officiers et pourra désigner une personne au siège no. 8.

Frederick Foner, sec/tr

NOUS REGRETTONS UN AUTRE DE NOS PIONNIERS



M. Léo Charest est parmi les premiers enfants à « marcher au catéchisme » dans cette paroisse érigée en 1922. Il est né l'année suivant la fondation et a toujours vécu à Saint-Joseph. Il est de la descendance de M. Auguste Charest; le bien patrimonial (rang 5 Ouest) est habité par sa nièce, France Charest. Il a construit sa propre maison en 1947 (287, principale), a épousé Germaine Paradis en 1954 et ils ont eu une famille de quatre enfants. Il a travaillé plusieurs années comme forestier ici et « aux États » mais c'est à la « voierie » (Ministère des Transports) qu'il a connu ses plus belles années de service. Des anciens compagnons de travail en forêt, au chantier de M. André Moreau, en gardent un bon souvenir; trois d'entre eux sont venus chanter à ses funérailles.

M. Léo était un homme de famille. Par deux fois, avec son épouse et une de ses filles, il est allé à Toulouse (France) pour rejoindre son fils Martin et sa famille. Tout un exploit à un certain âge; il aimait aussi l'effet surprise. Par extension, le village était un peu sa famille. Membre actif du Club d'Âge d'Or, il a fait sa part pour la construction de la salle Entraide / 3^e Âge et a aidé avec la « popote » roulante. Avec son épouse il était un des premiers à souscrire pour la construction de la Maison de la Vallée en 1994.

Homme fier, sa propreté s'étendait pour inclure le cimetière et allait jusqu'au bout de la rue en printemps et à l'automne, soit pour balayer la poussière ou pour ramasser les feuilles. La complicité des enfants des voisins ajoutait à son plaisir.



Il a vécu ses derniers mois à la Maison de la Vallée. En M. Léo, nous saluons un brave pionnier; à Mme Germaine, nous souhaitons une vie calme et heureuse au sein de sa communauté.

BOULE DE NEIGE: FÊTE DE FAMILLE par Frederick Toner

J'ai participé à plusieurs activités de cette fête d'hiver et j'en suis émerveillé. Que de générosité et de partage! Je pense à Tony et Marjorie qui ont prêté leur chalet, préparé une belle longue glissade (avec la complicité de Gérald), à Lise et Maurice qui nous ont payé la traite avec de la tire; d'autres, le feu de camp, les raquettes aux flambeaux, la préparation de la salle pour la bouffe du samedi soir et la soirée. C'était la fête de toute la population, jeunes, vieillissants et enfants. Pauvres et bien nantis, impossible de nous distinguer!



J'étais témoin d'une autre fête lors de la grosse tempête de neige. Sur la photo (à gauche) vous voyez Lise avec deux petits qu'elle amuse tout en se frayant un passage sur le perron de l'église. Thomas vient avec sa pelle pour déblayer les marches et pour aider Maurice avec la souffleuse qu'il fallait monter sur le perron. C'est sans trompette, mais c'est beau de voir cette implication et cette belle complicité.

Frederick Toner

L'école St-Louis de Joseph...



Toutes et tous vivent pleinement la RELÂCHE! ☺

La vie scolaire de l'école Saint-Louis de Joseph écrite par Diane Doyon, enseignante-ressource.



SOUPER-SPECTACLE

Le samedi 26 mars prochain, les élèves de notre école tiendront un souper-spectacle afin de financer leur voyage de fin d'année au Camp Vive la Joie. Il y aura sur place des tirages et prix de présence.

Les élèves se feront un plaisir de vous accueillir dès 17h30, juste un peu avant le souper. Pour ceux qui ne peuvent se joindre à nous pour le repas, veuillez noter que le mini-spectacle ainsi que les tirages commenceront vers 19h30.

Vous êtes invités à apporter votre vaisselle et vos ustensile dans le but de préserver notre environnement. N'oubliez pas votre vin.



Merci à l'avance !

Lyne Bégin, Sophie Poulin de Courval, Chantal Pelletier, Josée Morin, Nancy Ross

Billets en vente auprès des jeunes de l'école ou contactez-nous.



Mardi le 5 avril à 18h30, à la bibliothèque, il y aura une rencontre pour les personnes qui ont suivi des cours d'initiation à l'informatique. Nous prendrons un moment pour faire le point sur les formations reçues et nous discuterons de projets pour l'avenir. Des prix de présences seront offerts par le CACI.

Frederick Joner, responsable du CACI

DÉPART DE NOTRE DIRECTRICE GÉNÉRALE

C'est avec beaucoup de tristesse que je vous annonce le départ de Ginette Castonguay, notre directrice générale depuis 26 ans ! Ginette quitte pour un nouveau défi et une nouvelle vie... plus à l'est. Il s'agit là bien entendu d'une grosse perte pour notre village car, en plus de perdre une ressource dont le travail n'avait plus de secrets, nous perdons aussi une grande partie de la mémoire «administrative» de St-Joseph. Enfin, sa vaste expérience et son efficacité amenaient une économie pour la communauté car Ginette pouvait réaliser son travail sur une plage de 3 jours au lieu de 5. En sera-t-il ainsi avec une nouvelle personne ? J'en doute.



Pour moi, que dire sinon que du bien de Ginette. Près de dix ans à collaborer de bien belles façons. Une collaboratrice extrêmement précieuse, professionnelle, minutieuse et très habile avec le service à la clientèle. En un mot, Ginette nous manquera.

Nous sommes maintenant en mode recrutement. D'ailleurs, vous avez récemment reçu une circulaire indiquant le profil recherché. Vous l'aurez aussi probablement vu dans le Placoteux et l'Info-Dimanche. Si un homme ou une femme de St-Joseph pense détenir les compétences demandées, n'hésitez pas à nous en faire part. Même si nous souhaitons recruter quelqu'un d'ici, nous demeurons conscients qu'il s'agit d'un poste requérant plusieurs compétences précises. Comble de bonheur pour nous, notre agent de développement Sébastien Simard a accepté d'assurer l'intérim pour l'immédiat. Merci sincère Sébastien.

PROJET ÉOLIEN NON RETENU

C'est avec un brin de déception, disons-le, que j'ai appris que notre projet éolien régional ne se concrétisera pas pour l'instant. Au début, je me rappelais tout le travail que les élus y avaient mis, sauf que très vite, je me suis mis à réfléchir sur le développement éolien que je souhaite dans l'avenir... Depuis des lunes, les élus régionaux prônent une décentralisation des pouvoirs supérieurs, afin d'avoir enfin le loisir de développer nous-mêmes nos territoires et nos ressources.

Dans le présent projet du domaine de Parke, nous étions fiers d'obtenir environ 3 % des recettes générées, et cela, sans aucun risque financier de la part de la collectivité kamouraskoise! Au fond, qu'est-ce qui nous empêche de viser 75%? Pourquoi, collectivement, nous refuserions d'investir dans nos ressources naturelles, qui plus est renouvelable dans ce cas-ci ? Pourquoi des conglomérats de Toronto et d'ailleurs investissent ici dans l'éolien et font du profit? Pourquoi se serait-ce pas nous qui donnerions les ordres au conglomérat-partenaire que nous aurions choisi pour développer notre ressource éolienne ?

Pour répondre à toutes ces questions et réaliser que c'est possible, il faut cependant développer l'audace, la confiance en soi et décider d'investir, donc de risquer. Pensons-y pour l'avenir.

BORNES SÈCHES POUR L'INCENDIE

Vous aurez peut-être remarqué que deux de nos citernes pour l'incendie sont désormais dotées de bornes sèches. On parle des citernes de la rue Bouchard et de celle à l'entrée est du village. Ces bornes permettent un raccordement beaucoup plus facile pour notre autopompe, et notamment l'hiver.

Le coût n'a rien de comparable avec des bornes d'incendie conventionnelles mais dans notre cas, il s'agissait du souhait de nos pompiers. Je vous rappelle enfin qu'un ingénieur travaille présentement sur notre super citerne adjacente à la caserne. Si tout va comme prévu, grâce au devis technique obtenu, nous pourrions amorcer les travaux cet été. Cette super citerne nous permettra de condamner certaines citernes dont la santé structurelle est disons douteuse.

CONSEIL SANS PAPIER À LA MRC

Depuis 6 mois environ, la rencontre mensuelle de la Table des maires, de même que celle du Comité administratif dont je fais partie, se font avec nos portables donc, presque sans papier. La MRC dépose tous les documents nécessaires sur un site internet, et les maires s'y rendent afin d'y avoir accès. On parle bien sûr d'un site ad hoc et sécurisé. Seulement en 6 mois, c'est incroyable la quantité de papier éliminée et le nombre d'arbres sauvés. La prochaine étape sera sûrement de le faire pour notre réunion mensuelle ici.

NOUVEAU COMITÉ DES LOISIRS

Même si Sébastien vous présentera les membres de ce nouveau comité à même cette édition, je m'en voudrais de ne pas vous exprimer ma grande joie. En effet, sur 7 membres, j'ai cru voir qu'il y avait 5 nouveaux bénévoles; ce qui est simplement fantastique. Quoi de mieux que s'impliquer pour avoir droit au chapitre des décisions.

Encore une fois, on voit toute l'importance pour un petit village comme le nôtre, de se doter d'un agent de développement. De la sorte, grâce au soutien de Sébastien, il se crée une nouvelle synergie qui attire de nouvelles personnes et génère de nouvelles idées. Merci de votre engagement et n'ayez pas peur de foncer. Vous aurez notre support et notre écoute. Merci aussi à notre conseiller Tony Charest qui n'est pas étranger à ce succès.

- **NUMÉROS À RETENIR :** Déneigeur : 859-2455 rés. ou 868-7112 cell. ou 868-7777 pag.)
- Inspecteur municipal : Michel Bélanger au 868-6391 (page)
 - Bureau municipal : Ginette Castonguay au 493-2214, poste 3
 - Agent développement : Sébastien Simard au 493-2214, poste 6
 - *Maire : Sylvain Roy au 493-2899 (laisser message)*

RECHERCHE D'UNE PERSONNE POUR LE MÉNAGE DU BUREAU MUNICIPAL

La municipalité est à la recherche d'une personne pour effectuer, une semaine sur deux, le ménage (planchers, salle de bain, etc.) de ses bureaux. Le tarif offert est de 20 \$ pour deux heures. Si vous êtes intéressés, veuillez en informer la municipalité au 493-2214, poste 3.



VERROUS DE PONTET DISPONIBLES

La municipalité dispose encore de 3 verrous de pontet à vendre au coût de 5 \$ chacun. Ces cadenas permettent de ranger vos armes à feu en toute sécurité. Pensez-y, ça peut être bien utile et prévenir de fâcheux accidents.



Kam-Aide offre ses services pour le grand-ménage du printemps.

Rabais de 8.00 \$ par jour jusqu'au 26 mars!

Du lundi au vendredi entre 8 h 30 et 16 h 30 418-856-5636



VEUILLEZ NOTER QUE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DE VOTRE CAISSE AURA LIEU LE MARDI 26 AVRIL 2011, À 20h00, À LA SALLE L'UNIVERS DE ST-ALEXANDRE

MARS : MOIS DE LA PRÉVENTION DE LA FRAUDE

Coopérer, c'est aussi collaborer pour contrer la fraude

Afin de faciliter votre identification et votre authentification, nous vous demandons de présenter votre Carte d'accès Desjardins lors de vos transactions. Des pièces d'identité additionnelles vous seront demandées au besoin.

Éviter d'être victime de fraude

Le vol de renseignements confidentiels et leur utilisation dans le but de se faire passer pour quelqu'un d'autre constituent une fraude. Connaître les différentes arnaques permet de mieux les éviter. Voici les méthodes les plus couramment utilisées par les fraudeurs.

L'hameçonnage, la fraude par carte de débit et de crédit, la fraude par virus informatique, le vol d'identité, la fraude par chèque, les fraudes non technologiques et la fraude par REER et autres placements.

Comment vous protéger

Desjardins souscrit à des normes rigoureuses de sécurité. Toutes les précautions sont prises pour que les renseignements transmis lorsque vous effectuez des transactions par Accès D et Accès D Affaires demeurent confidentiels.

Vous devez cependant vous assurer de prendre les mesures nécessaires pour maintenir un niveau de sécurité élevé sur vos équipements informatiques et au moment de vos transactions.

Créer un mot de passe efficace pour Accès D, utiliser un logiciel antivirus, utiliser un logiciel pare-feu (pour prévenir la prise de contrôle à distance), valider l'authenticité des courriels, mettre votre ordinateur à jour.

Chez Desjardins, nous appliquons plusieurs mesures visant à protéger vos renseignements personnels et vos transactions :

Nous procédons systématiquement à une identification ou à une authentification afin d'assurer la légitimité de vos transactions et ne divulguons aucune information vous concernant sans avoir d'abord obtenu votre accord.

Aucun employé de Desjardins n'est autorisé à vous demander votre mot de passe ou votre numéro d'identification personnel (NIP).

Aucun employé de Desjardins ne peut vous demander des renseignements personnels au téléphone, tels que votre numéro de carte de débit, votre date de naissance ou votre numéro d'assurance sociale, sauf lors de la procédure d'authentification habituelle, lorsque **vous** nous contactez.

De plus, il n'est pas dans nos pratiques de solliciter nos membres, par courriel ou autrement, pour obtenir des renseignements confidentiels les concernant.

En matière de sécurité, plus vous êtes informé, moins vous risquez de vous faire avoir!